

**RELEVÉ D'ÉCHANGES DU CONSEIL  
PORTUAIRE DE PIRIAC  
Vendredi 17 octobre 2025  
Base nautique Damien Seguin**

**Ordre du jour**

- Approbation du compte rendu du conseil portuaire du 12 mai 2025
- Rapport d'activité du délégué
- Point d'actualités Les Ports de Loire-Atlantique
- Point d'actualités SNSM
- Questions diverses

**Membres du conseil portuaire présent.es**

Mme Lydia MEIGNEN, Présidente du conseil portuaire et présidente des Ports de Loire-Atlantique,  
Mme Isabelle LEMONNIER, représentant la commune de Piriac,  
M. Éric LE MERO, président de la SAS Loire Atlantique Nautisme,  
M. Emmanuel JAHAN, directeur de Loire-Atlantique Nautisme,  
Mme Clotilde GUYOT, directrice exploitation, les Ports de Loire-Atlantique,  
M. Christophe GUENA, responsable du port de Piriac, Loire-Atlantique Nautisme,  
MM. Jérôme DANGY, Yann DE VILLARTAY, Daniel PAYEN, Patrick MORICEAU et Thierry BRANELLEC représentant les plaisanciers, désignés par le CLUPP,  
M. Johan GUYOT, représentant Piriac Nautic  
M. Clément LETZELTER, représentant Piriac Diffusion Marine

**Invité.es**

M. Gildas GUGUEN, directeur général, les Ports de Loire-Atlantique,  
Mme Séverine GUILLOU, référente exploitation, les Ports de Loire-Atlantique,  
M. Alexandre LAMARCHE, commandant de port, les Ports de Loire-Atlantique

**OUVERTURE DE SÉANCE**

Le quorum est atteint, la Présidente ouvre le conseil portuaire

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DU 12 MAI 2025**

Le compte-rendu du 12 mai 2025 n'appelle pas à des remarques.

Il est adopté à l'unanimité.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE PRÉSENTÉ PAR LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME**

**Saisonniers**

LAN explique la mise en place d'un partenariat avec la Compagnie des Ports du Morbihan qui permettra l'accueil des d'une trentaine de bateaux d'Arzal en raison de la fermeture de l'écluse (travaux de construction d'une seconde écluse pour

répondre aux périodes de sécheresse]. Aucune sortie sur la Vilaine ne sera possible du 15 octobre 2025 au 15 mars 2026.

#### Satisfaction Navily

La baisse de notation est liée à la panne du ballon d'eau chaude durant 15 jours. LAN indique travailler sur une alternative pour compenser ce type de désagrément.

LAN convient de la remarque d'un usager du fait qu'un retour de 17 avis sur l'année n'est pas significatif en termes d'évaluation, mais pour autant cela donne une tendance. Globalement les équipes qui accueillent les usagers ont une bonne connaissance des forces et des faiblesses des escales.

#### Manutentions

- Un surcoût dû à la location de la grue
- Des négociations vont être engagées avec l'entreprise. LAN prévoit d'aller au contentieux si cela n'aboutit pas.

#### Services

Pour donner suite à la liquidation judiciaire du prestataire, LAN prévoit 2 options pour le renouvellement des contrats :

- Soit un espace web très simple
- Soit un questionnaire sous format « google forms »

Dans le cadre du renouvellement du système de la porte, LAN avait anticipé la réalisation d'une page dédiée accessible à tous et désormais en ligne.

LAN confirme que le site de réservation des manutentions est géré par la CCI.

Cette liquidation du prestataire peut s'expliquer du fait que le marché de la plaisance reste restreint avec des gestionnaires différents et que, par ailleurs, les communes n'ont pas la capacité de financer ce type d'application. Le prestataire n'a pas atteint le seuil des 150 clients au niveau mondial pour être rentable.

#### Travaux

##### ➤ Quai

Les résultats du sondage géotechnique sont bons et sans mauvaise nouvelle par rapport à ce qui était attendu. Il n'est pas constaté de problème majeur sauf à proximité de la potence et pas de danger particulier immédiat tant qu'aucune charge lourde n'y stationne. Des études sont en cours pour recruter une maîtrise d'ouvrage.

##### ➤ Aire de carénage

La DDTM impose des seuils de rejets avec des teneurs demandées plus strictes que pour l'eau potable. Ce qui explique pourquoi LAN avait stoppé, à l'époque, les investissements, ne serait-ce qu'à cause des coûts de maintenance qui se seraient révélés exorbitants. En s'appuyant sur l'expérience de la Bretagne, LAN envisage de réitérer une nouvelle demande auprès des services de l'État. LAN n'exclue pas la solution alternative consistant à stocker l'eau de carénage pour, ensuite, l'envoyer par camion à Montoir. Ce dispositif nécessite toutefois une logistique pour récupérer uniquement les eaux de karcher sans les eaux de pluie, diminuant ainsi les volumes d'eau à traiter. LAN confirme l'interdiction de rejet dans le réseau d'eaux usées de la commune.

##### ➤ Seuil escamotable

Dans le cadre des travaux, LAN explique la mise en place de batardeaux. Il existera une perte de hauteur d'eau qui néanmoins ne générera pas la navigation (période hivernale). Il y aura seulement quelques contraintes pour ceux qui voudront sortir régulièrement. La porte fonctionne bien mais des questions peuvent se poser dans les 5 années à venir. LAN a prévu de lancer des études afin de mieux identifier s'il existe des dysfonctionnements.

#### **Budget**

#### Recettes

- Une recherche d'équilibre sur la station à carburant
- Finalisation et reliquat sur 2025 pour le dragage (équilibre entre dépenses et reprises de provisions)
- Une belle hausse du chiffre d'affaires sur les contrats annuels

### Charges

- Réception d'un avoir de 40 K€ d'EDF, alors que LAN est chez ENGIE par le biais du SYDELA
- Un effet inflation sur certaines charges qui reposent notamment sur la masse salariale (nettoyage)
- Des coûts de manutention qui évoluent (coût d'étude pour la réfection de la potence ajouté à la location de la grue mobile). Les études réglementaires ne s'immobilisent pas.

LAN rappelle qu'il s'agit d'un budget rectificatif. La question de l'indemnisation pour la manutention sera revue avec le commissaire aux comptes. Le contrat prévoit à ce stade une caducité des amortissements. Des échanges sont en cours avec LPLA afin de revoir le niveau de renouvellement des équipements pour le prochain contrat.

### TARIFS 2026

#### **Les tarifs reçoivent un avis favorable à l'unanimité**

### ENQUÊTE DE SATISFACTION

LAN présente un premier retour de l'enquête de satisfactions menée sur l'ensemble des ports dont il a la gestion :

- Enquête menée auprès des plaisanciers disposant soit d'un contrat annuel, soit d'un contrat saisonnier
- Un taux de réponse de 43 % pour le port de Piriac sur 30 % de réponses globales
- Satisfaction globalement positive sur la plupart des paramètres
- Les axes d'amélioration concernent la facilité d'accès aux stationnements et le prix de l'emplacement, même si malgré tout, les retours sont assez positifs

LAN précise que pour chaque réponse insatisfaite, un complément « verbatim » a été demandé. La motivation des insatisfactions doit donc être traitée de manière plus précise. À la suite de cette synthèse, les résultats seront partagés avec la totalité des plaisanciers et permettront de travailler les points saillants avec les représentants des usagers.

### QUESTIONS DIVERSES

L'AUPPM indique avoir publié sur son site les résultats d'une enquête de l'UNAN sur la pratique de la plaisance dans le Morbihan, en lien avec les réflexions sur l'avenir de la plaisance. L'idée est de la partager pour réfléchir à des actions permettant de maintenir les ports pleins. Le port dispose d'un environnement qui communique et permet un bon relationnel avec les plaisanciers.

### Ambiance du port

LAN répond être très attentif à la remarque d'un usager sur les incivilités de la clientèle en saison, irrespectueuse et désagréable et demande que les faits soient remontés aux agents.

La direction de LPLA rappelle qu'il s'agit également de comportements retrouvés en terrestre et qu'il convient, en effet, de réfléchir à ce sujet.

### Pompe à eaux noires

LAN précise que la pompe est en refit à Nantes, chez EIFFAGE, pour un coût de 3 000 €, car l'équipement date de 10 ans et n'a pas fait l'objet d'entretien. Il est précisé qu'il n'est pas possible de mesurer son utilisation (à proximité de la station)

### CLUPP et CONSEILS PORTUAIRES

A la remarque d'un usager sur la redondance des informations transmises entre les conseils portuaires et les CLUPP, LPLA rappellent que ces 2 instances, régie par le code des transports, sont toutefois différentes.

Les conseils portuaires :

- 2 réunions annuelles organisées par l'autorité concédante
- Les membres sont élus en leur sein
- La séance n'est pas publique

Le CLUPP

- 1 réunion annuelle à minima, obligatoire, organisée par l'autorité concédante
- Réunion qui s'adresse à l'ensemble des plaisanciers inscrits au CLUPP, disposant soit d'un contrat annuel, soit d'un contrat de plus de 6 mois

Aujourd'hui la redondance s'explique du fait qu'il y a peu d'usagers qui sont présents au CLUPP et qu'il s'agit souvent, par ailleurs, des représentants des plaisanciers au conseil portuaire. La réunion du CLUPP a donc pour objet d'ouvrir au plus grand nombre, et permettre à tous les plaisanciers inscrits de disposer des informations sur la gestion du port, dans la mesure où ils n'auraient pas de retours suffisants de la part de leurs représentants au conseil portuaire. Le CLUPP permet un regard plus élargi.

LPLA conviennent toutefois de cette redondance et, comme évoqué, justement, lors de la réunion du CLUPP, restent à l'écoute pour remettre en place une seule réunion du CLUPP si cette décision devait être actée.

#### **CLOTURE DE SÉANCE**

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil portuaire est clôturé à 11h15